

***Religious Liberty Dinner 2018, organized by the
Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse (AIDLR) Suisse***

*Statement by Michael Wiener on 18 June 2018
Restaurant Vieux-Bois, Avenue de la Paix 12, Geneva*

On behalf of the Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights, I would like to thank you for the kind invitation to this religious liberty dinner, which takes place for the first time here in Geneva.

We are delighted that the International Association for the Defence of Religious Liberty has decided to grant its Initiative Award 2018 to the Office of the High Commissioner for Human Rights for its “Faith for Rights” programme. This framework provides space for a cross-disciplinary reflection on the deep, and mutually enriching, connections between religions and human rights.

The High Commissioner has stressed that we “should never accept the false dichotomy of ‘faith versus rights’”. Human rights are neither opposed to faith, nor vice versa. State religious authorities, faith-based and civil society actors should work jointly for the constructive approach of ‘Faith for Rights’, which upholds human dignity and equality for all.”

The “Faith for Rights” framework was adopted by faith-based actors in March 2017 in Beirut and some of the co-authors are present here today. It contains 18 commitments, which are illustrated with pertinent quotes from various theistic, non-theistic and atheistic texts. Indeed this approach is highly symbolic for bridging faiths and rights.

But the Beirut Declaration is not “yet another declaration”. Ahmed Shaheed, the UN Special Rapporteur on freedom of religion or belief, has been using the 18 commitments on “Faith for Rights” and quoted them as soft law standards in his reports to the General Assembly and Human Rights Council.

Most importantly, the “Faith for Rights” framework has triggered concrete projects by faith-based actors all over the world. Last December, we discussed 16 projects in Rabat, ranging from youth encounters and advocacy with UN treaty bodies, to online platforms, social media campaigns, artistic use and translation of the 18 commitments into eight languages so far.

Dr. John Graz also presented the related projects of the Centre international pour la liberté religieuse et les affaires publiques in Collonges-sous-Salève, including an annual march for religious freedom on Human Rights Day. Let me also highlight that on 10 December 2018, we will be celebrating the 70th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights, with its ground-breaking Article 18 on freedom of thought, conscience, religion or belief.

By way of conclusion, I would like to quote the High Commissioner’s statement in Rabat: “While religions have been manipulated across human history to divide people, faith may unite all believers in line with the Beirut Declaration’s message of ‘unity in diversity’.”

***Dîner sur la liberté religieuse 2018, organisé par
L'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse (AIDLR) Suisse***

*Discours par Michael Wiener, 18 juin 2018
Restaurant Vieux-Bois, Avenue de la Paix 12, Genève*

Au nom du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, je voudrais vous remercier pour l'aimable invitation à ce dîner sur la liberté religieuse, qui a lieu pour la première fois ici à Genève.

Nous sommes ravis que l'Association Internationale pour la Défense de la Liberté Religieuse (AIDLR Suisse) ait décidé d'accorder son « Initiative Award 2018 » au Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour son programme « La Foi pour les Droits ». Ce programme facilite une réflexion interdisciplinaire sur les liens profonds et mutuellement enrichissants entre les religions et les droits de l'homme.

Le Haut-Commissaire a souligné que nous « ne devrions jamais accepter la fausse dichotomie de "la foi contre les droits". Les droits de l'homme ne sont ni opposés à la foi, ni la foi aux droits de l'homme. Les autorités religieuses de l'État, les acteurs confessionnels et les acteurs de la société civile devraient travailler ensemble pour soutenir l'approche constructive de "la Foi pour les Droits", qui défend la dignité humaine et l'égalité pour tous. »

La Déclaration sur « la Foi pour les Droits » a été adoptée par des acteurs confessionnels en mars 2017 à Beyrouth et certains des co-auteurs sont ici aujourd'hui. Elle contient 18 engagements, illustrés par des citations extraites de différents textes théistes, non théistes et athées. En effet, cette approche est hautement symbolique pour rapprocher les croyances et les droits.

Mais la Déclaration de Beyrouth n'est pas seulement « encore une autre déclaration ». Ahmed Shaheed, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction, les a utilisés et qualifiés de normes non contraignantes dans ses rapports à l'Assemblée générale et au Conseil des droits de l'homme.

De plus, le programme de « la Foi pour les Droits » a mené à l'élaboration de projets concrets par des acteurs confessionnels à travers le monde. En décembre dernier, 16 projets ont été présentés à Rabat, par exemple l'organisation de rencontres entre jeunes ; des plaidoyers avec les organes conventionnels de l'ONU ; la création des plateformes en ligne, y compris sur les médias sociaux ; l'utilisation des 18 engagements d'une façon artistique et leur traduction (en huit langues déjà).

Dr John Graz a également présenté les projets du Centre international pour la liberté religieuse et les affaires publiques à Collonges-sous-Salève, y compris une marche annuelle pour la liberté religieuse lors de la Journée des droits de l'homme. Permettez-moi de souligner que le 10 décembre 2018, nous célébrerons le 70e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, y compris son article 18 sur la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction.

En guise de conclusion, je voudrais rappeler le discours d'ouverture du Haut-Commissaire à Rabat: « Alors que les religions ont été utilisées à travers l'histoire pour diviser les gens, la foi peut unir tous les croyants tel qu'exprimé dans la Déclaration de Beyrouth, notamment son message 'd'unité dans la diversité' ».